Société Francophone de Médecine d'Urgence
et Collège de Médecine d'Urgence
des Pays de Loire.

6ème Séminaire de la SFMU

"Informatisation aux Urgences"

2 décembre 2004

Faculté de Médecine de Nantes

N° de formation continue : 9313 09 625 13

6ème Séminaire de la SFMU
“Informatisation aux Urgences”

Séminaire Informatique et NTIC

9h00 INTRODUCTION DU PRÉSIDENT DU COLLÈGE DE MÉDECINE D’URGENCE DES PAYS DE LOIRE
Ph. Le Conte (Nantes)

1• Informatisation des services d’urgences
a. Etat des lieux : Quel est l’outil existant ?
Quel est le niveau d’informatisation des services d’Urgences ?
Quelles sont les difficultés rencontrées ?
P. Miroux (Compiègne)
b. Aspects légaux : Information et influence de la loi du 4 mars ; confidentialité ; droit d’accès du patient et du médecin, validation des actes préalablement prescrits, dossier médical (informatique, papier...)
Ph. Pes (Marseille)
c. Dossier médical et de soins : Les éléments indispensables ; les éléments optionnels ; les pièges
JP. Sommereisen (Chollet)

11h00 PAUSE

11h30 2• Aide pour l’organisation des services d’urgences
a. Mise en place de l’informatisation d’un service d’urgence : définir les critères de réussite (préparation de l’équipe), moyens, personnes, organisationnels
Y. Lannehoa (Le Mans)
b. Aide à la décision : tri à l’accueil ; application des scores ; relation avec les services médico-techniques (laboratoire, radiologie) ; accès aux données antérieures
J. Sende (Créteil)
c. Gestion des services : position des patients dans le service ; production de documents, observation, courrier de sortie ; gestion des personnels
F. Sitruk (Boulogne)

13h00 DÉJEUNER

6ème Séminaire de la SFMU
“Informatisation aux Urgences”

14h30 — 3• Outils d’Evaluation – Enseignement

a. Démarche qualité : apport de l’informatique dans la démarche qualité ; suivi des évènements sentinelles
C. Ginsburg (Paris)

b. Outil médico-économique : bilan d’activité, transfert d’information à la tutelle (directionlocale, ARH, DRASS)
O. Azema (Toulouse), F. Sitruk (Boulogne)

c. Enseignement : information, apprentissage, auto-évaluation
N. Simon (Poissy)

16h00 — PAUSE

16h30 — 4• Informatique et réseaux

a. Expérience du pré-hospitalier
F. Berthier (Nantes)

b. Echange de données, télémédecine
E. Hinglais (Paris)

c. Système d’alerte, surveillance épidémiologique
D. Brun Ney (Paris)

17h30 — Conclusion du Président de la SFMU
J. Kopferschmitt (Strasbourg)

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU SÉMINAIRE

D. Pateron (Président)

M. Alazia	Marseille	M. Maignan	Nancy
H. Cardot	Paris	P. Miroux	Amiens
G. Chéron	Paris	G. Potel	Nantes
A. Frey	Poissy	B. Renaud	Créteil
T. Jacquet Francillon	Bourg-en-Bresse	F. Sarazin	Genève
D. Lauque	Toulouse	J. Schmidt	Clermont-Ferrand
P. Leveau	Thouars	C. Vitoux	Paris

COMITÉ ORGANISATEUR

Collège de Médecine d’Urgence des Pays de Loire
Ph. Le Conte (Président)

Société Francophone de Médecine d'Urgence
et Collège de Médecine d'Urgence
des Pays de Loire.

6ème Séminaire de la SFMU

"Informatisation aux Urgences"

11ème Conférence de Consensus

"Maltraitance : Dépistage.
Conduite à tenir aux Urgences"
(en dehors des maltraitances sexuelles)

Informations pratiques

Lieu du Séminaire et de la Conférence :
Faculté de Médecine • 1, rue Gaston Veil • 44000 NANTES

Informations utiles :
Office de tourisme : 02 40 20 60 00 • www.nantes-tourisme.com

Pour réservation SNCF :
Un fichet réduction SNCF, de l'ordre de 20% vous sera automatiquement envoyé avec votre confirmation.

Société Francophone de Médecine d'Urgence :
Hôpital Broussais • Annick Delaveau
Bt Le Riche • 92, rue Didot •75015 Paris
Tél. 01 45 45 29 72 • Fax 01 45 45 06 70 • smfu@wanadoo.fr

Secrétariat Scientifique :
Séminaire SFMU : dominique.pateron@jvr.ap-hop-paris.fr
Conférence CONSENSUS : fcarpentier@chu-grenoble.fr

Organisation Générale :
MCO Congrès • Alexandra Rozé
27 rue du Four à Chaux •13007 Marseille
Tél : 04 95 09 38 00 • Fax : 04 95 09 38 01 • www.mcocongres.com

PLAN DE SITUATION CONGRES & HOTELS :

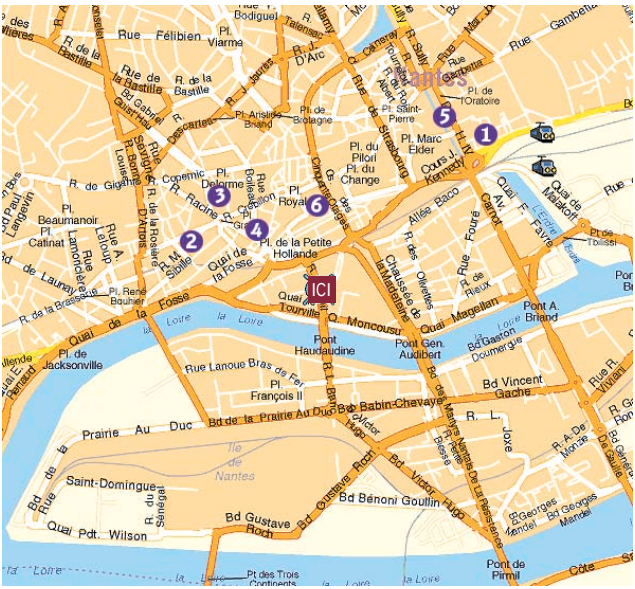

6ème Séminaire de la SFMU

"Informatisation aux Urgences"

11ème Conférence de Consensus

"Maltraitance : Dépistage.
Conduite à tenir aux Urgences"
(en dehors des maltraitances sexuelles)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avec votre règlement à : MCO Congrès – Alexandra Rozé
27 rue du Four à Chaux • 13007 Marseille • Tél : 04 95 09 38 00
Fax : 04 95 09 38 01 • alexandra@mcocongres.com

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal .....

Ville ..... Pays .....

Tél .....

Fax .....

email .....

Plus simple !
Agrafez votre carte de visite !

ATTENTION : seules les inscriptions accompagnées de leur réglement, chèque, Carte Bancaire ou lettre d'engagement pourront être prises en considération.
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 19 novembre 2004
CONDITION D'ANNULATION : Pas de remboursement après le 19 novembre 2004.

Droits d'Inscription

❒ Inscription individuelle au Congrès :

	Pour 1 journée : ❒ 2 décembre ❒ 3 décembre	Pour 2 jours : ❒ forfait
Médécins	❒ 100 €	❒ 150 €
IDE/AS/PPAMU	❒ 75 €	❒ 100 €
Etudiants, Internes*	❒ 50 €	❒ 75 €

** justificatif obligatoire*

❒ Inscription dans le cadre d'une prise en charge :

Médécins/IDE/AS/PPAMU	❒ 200 €	❒ 300 €

Montant Total : .....€

Paiement

❒ Carte de crédit ❒ VISA ❒ MASTERCARD ❒ AMERICAN EXPRESS

Numéro de carte : ....

Date d' Expiration : ...../.....

3 derniers chiffres du cryptogramme situé au dos de votre carte bancaire : .....

Nom du porteur :.....

❒ Paiement par chèque
Libellé à l'ordre de MCO CONGRES.

❒ Lettre d'engagement
de la Formation Continue, centre hospitalier, association, laboratoire pharmaceutique.

Signature

6ème Séminaire de la SFMU

"Informatisation aux Urgences"

11ème Conférence de Consensus

"Maltraitance : Dépistage.
Conduite à tenir aux Urgences"
(en dehors des maltraitances sexuelles)

RÉSERVATION HOTELIÈRE

ATTENTION : Les fiches de réservation hôtelière seules ou sans règlement ne seront pas retenues.
DATE LIMITE DE RÉSERVATION : Les réservations, les modifications ou les annulations hôtelières seront possibles jusqu'au 30 octobre 2004 et devront être effectuées par fax au : 04 95 09 38 01 (à l'attention d'Alexandra)
CONDITIONS D'ANNULATION : Après le 30 octobre 2004 , les arrhes ne seront pas remboursées.

Les tarifs s'entendent par nuit, petit-déjeuner et de taxe de séjour inclus.
Vous pouvez trouvez les informations concernant ces hôtels sur le site internet :
www.nantes-tourisme.com (rubrique « La dispo des hôtels » en haut, au milieu de la page d'accueil)
Plan de situation inclus dans cette plaquette sur la page d'informations générales.

	SIMPLE	DOUBLE	TWIN
1-Le Surcouf**	48,50 €	59,00 €	63,00 €
2-Le Cholet**	56,50 €	67,00 €	73,00 €
3-Amiral**	62,40 €	72,80 €	-
4-Grand Hôtel**	64,50 €	79,00 €	85,00 €
5-L'Hôtel**	76,75 €	91,50 €	91,50 €
6-Grand Hôtel Mercure Central***	144,00 €	168,00 €	168,00 €

Noter les hôtels par ordre de préférence, nous vous confirmerons votre attribution en fonction des disponibilités.

1er choix : I__I 2e choix : I__I 3e choix : I__I

Type de chambre : ❐ SINGLE ❐ DOUBLE ❐ TWIN

Date d'arrivée : ...../12/04 Date de départ : ...../12/04 Soit.....nuit(s)

Merci de nous faire parvenir les arrhes correspondants à une nuit dans la catégorie souhaitée.

Montant Total : . . . . . .€

Paiement

❐ Carte de crédit ❐ VISA ❐ MASTERCARD ❐ AMERICAN EXPRESS

Numéro de carte : ....

Date d' Expiration : ...../.....

3 derniers chiffres du cryptogramme situé au dos de votre carte bancaire : .....

Nom du porteur :.....

❐ Paiement par chèque
Libellé à l'ordre de MCO CONGRES.

Signature

Société Francophone de Médecine d'Urgence
et Collège de Médecine d'Urgence
des Pays de Loire.

11ème Conférence de Consensus

"Maltraitance : Dépistage.
Conduite à tenir aux Urgences"
(en dehors des maltraitances sexuelles)

3 décembre 2004

Faculté de Médecine de Nantes

N° de formation continue : 9313 09 625 13

11ème Conférence de Consensus

"Maltraitance : Dépistage. Conduite à tenir aux Urgences"

(en dehors des maltraitances sexuelles)

QUESTIONS POSÉES AUX EXPERTS

GÉNÉRALITÉS

Début 8h30

Q1• MALTRAITANCE : L'évolution historique du concept.
Quels sont les aspects sociologiques et juridiques ?
X. Labbee (Lille)

Q2• QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE MALTRAITANCE ?
Définitions - Généralités - Epidémiologie
- Sévices d'action
- Sévices psychologiques
- Sévices par omission
- Mort suspecte
- Quels systèmes de surveillance

W. Faict (Clermont-Ferrand)

Q3• QUELS SONT LES ASPECTS SOCIAUX, ETHNIQUES ET LES FACTEURS DE RISQUE (vulnérabilité individuelle et environnementale)
D. Girodet (Paris)

ENFANTS

Q4• TRAUMATOLOGIE ET MALTRAITANCE CHEZ LE PETIT ENFANT :
Quels sont les principaux motifs de recours ?
Quelles sont les caractéristiques des pathologies traumatiques liées à la maltraitance ? Quels sont les signes d'alerte ?
C. Mignot (Paris-Necker)

Q5• QUELLES SONT LES MANIFESTATIONS SOMATIQUES LIÉES À LA MALTRAITANCE CHEZ L'ENFANT : (syndrome de Munchausen, empoisonnement, plaintes fonctionnelles...).
Quelle prévention et quel repérage peut-on envisager en rétrospective ? Quel est le rôle du médecin traitant et/ou des structures de PMI ?
F. Hochart (Lille)

Q6• QUELLES SONT LES MANIFESTATIONS D'ORDRE PSYCHO-COMPORTEMENTALE LIÉES À LA MALTRAITANCE CHEZ L'ENFANT ?
C. Vidailhet (Nancy)

ADULTES VULNERABLES

(âge, déficience physique et/ou psychique, grossesse)

Q7• QUELS SONT LES TROUBLES LIÉS À LA MALTRAITANCE CHEZ L'ADULTE VULNÉRABLE ?
P. Giannakopoulos (Genève)

Q8• QUELLES SONT LES MANIFESTATIONS D'ORDRE PSYCHIQUE ET/OU PSYCHIATRIQUE LIÉES À LA MALTRAITANCE CHEZ L'ADULTE VULNÉRABLE ?
L. Daligand (Lyon)

Q9• Appreciation de la veracite : Devant la révélation d'une maltraitance, quels éléments peut-on retenir pour l'apprécier ?
E. Baccino (Montpellier)

Q10• Mort suspecte (tout âge) : Quand doit-on suspecter une mort suspecte chez l'enfant ou chez l'adulte dans le contexte de maltraitance ?
B. Marc (Paris)

PRISE EN CHARGE AUX URGENCES

Q11• Le secret professionnel peut-il être levé dans le cas de la maltraitance ?
J-F. Segard (lille)

Q12• Quels sont les aspects relationnels avec le patient suspect de maltraitance, avec la famille et les accompagnants ? Quel est le rôle de l'ide aux urgences dans ce contexte ?
M. Poot (Bruxelles)

Q13• Quelle est la place du psychiatre dans la prise en charge de la maltraitance ? Quel et le rôle des UMJ dans les relations avec le service des urgences dans la prise en charge de la maltraitance ? Quels en sont les intérêts, les limites ?
N. Dantchev (Paris)

Q14• Quand faut-il proposer une hospitalisation en cas de doute sur maltraitance (hors UHCD) ? Quelle est la conduite à tenir en cas de refus ?
G. Potel (Nantes)

Q15• Quel est le rôle de l'assistante sociale : Avant la sortie du patient, orientation vers les services sociaux, les lieux d'accueil provisoire, les associations. Quelles informations donner avant la sortie du patient ?
M. Jarrige (Aurillac)

Q16• Comment rédiger les certificats à la sortie des services d'urgence ? Quelle ITT et comment l'évaluer ? A qui peut-on référer le patient en cas de difficulté ?
B. Coudert (Versailles) C. Mauger (Meulan)

Q17• Aspects judiciaires : Quelle est la place du procureur dans la prise en charge de la maltraitance en situation d'urgence? Quand faire appel au procureur ? Quels sont les renseignements que le médecin urgentiste est en droit de fournir au procureur ?
MC. Jamain (Roanne)

Fin 18h00

11ème Conférence de Consensus

"Maltraitance : Dépistage.
Conduite à tenir aux Urgences"
(en dehors des maltraitances sexuelles)

QUESTIONS POSÉES AUX JURY

Question 1 QUELLES SONT LES DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES ?

1• Quels sont les différents types de maltraitance ?
2• Quelles sont les données épidémiologiques concernant la maltraitance en dehors de la maltraitance sexuelle ?
3• Existe-t-il des facteurs de risque personnels ou environnementaux ?

Question 2 DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC D'UNE MALTRAITANCE

1• Quand évoquer une maltraitance chez l'enfant traumatisé ?
2• Quels troubles psycho comportementaux doivent faire évoquer une maltraitance chez l'enfant ?
3• Quels sont les patients adultes vulnérables ?
4• Sur quels éléments anamnestiques et sur quels signes somatiques envisager une maltraitance chez les adultes vulnérables ?
5• Sur quels troubles psychiques et comportementaux évoquer une maltraitance chez les adultes vulnérables ?
6• Existe-t-il des spécificités chez la personne âgée ?
7• Quand évoquer une mort suspecte ?

Question 3 PRISE EN CHARGE DE LA MALTRAITANCE AUX URGENCES
(à l'accueil et en Unité d'Hospitalisation de Courte Durée)

1• Dans quelles conditions et pour qui le secret professionnel n'est-il plus opposable ?
2• Comment gérer la relation avec la victime et les accompagnants ?
3• Quel est le rôle de l'assistante sociale dans la prise en charge initiale ?
4• Quel est le rôle du psychiatre dans la prise en charge initiale ?

Question 4 QUELS SIGNALEMENTS ? QUELLE ORIENTATION APRES LES URGENCES ?

POUR L'ENFANT

1• Quels sont les critères d'hospitalisation de l'enfant maltraité ?
2• Quelle est la conduite à tenir en cas de refus parental ?
3• Quelle prise en charge faut-il initier en l'absence d'hospitalisation ?

POUR LES ADULTES VULNERABLES

1• La notion d'incapacité influence-t-elle la prise en charge ?
2• Quelles sont les conditions nécessaires au retour à domicile ?
3• Quelle prise en charge faut-il initier en l'absence d'hospitalisation ?

Question 5 ASPECTS MEDICO-LEGAUX

1• Quelle est la place des magistrats ?
2• Quel est le rôle des légistes et des services d'urgences médico-judiciaires ?
3• Quels certificats faut-il établir aux urgences et sous quelles modalités ?

11ème Conférence de Consensus

"Maltraitance : Dépistage.
Conduite à tenir aux Urgences"
(en dehors des maltraitances sexuelles)

JURY

B. Bedock (Président)	Annonay
JF. Ampélas (Psychiatre)	Aix-en-Provence
A. Boye (Médecin Généraliste)	Nantes
D. Favreau (Urgentiste)	Rennes
JP. Fontaine (Urgentiste)	Paris
F. Joye (Médecin Régulateur)	Carcassonne
S. Meyran (Urgentiste)	Lyon
Y. Nicol (Assistante Sociale)	Brest
Dr Picherot (Pédiatre)	Nantes
F. Puisieux (Gériatre)	Lille
D. Purper (Pédopsychiatre)	Paris
C. Richeter (Infirmière)	Grenoble
F. Rottner (Urgentiste)	Mulhouse
PM. Roy (Urgentiste)	Angers
N. Telmon (Légiste)	Toulouse
En cours de confirmation (Procureur)	

GROUPE DE BIBLIOGRAPHIE

H. Alipour Milajerdi	Saint-Brieuc
L. Baudin	Cholet
F. Briand	Argenteuil
S. Cavare Vigneron	Vandœuvre-Lès-Nancy
C. Chollet	Clichy
M. Cristiano	Lons-le-Saunier
S. Dufraise	Aurillac
F. Fritsch	Hénin-Beaumont
K. Humbert	Hénin-Beaumont
G. Kierzek	Paris
F. Maillet	Saint-Michel
S. Masse	Saint-Michel
A. Muller	Nancy
V. Scolan	Grenoble

COMMISSION DE CONSENSUS

Ph. Lestavel	Hénin-Beaumont
P. Lebrin	Bry-sur-Marne
F. Carpentier	Grenoble
A. Ficarelli	Bry-sur-Marne
H. Lambert	Nancy
E. Jehle	Angoulème

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

H. Cardot	Paris
JC. Ducreux	Roanne

COMITÉ ORGANISATEUR

A. André	Nantes	V. Debierre	Nantes
B. Bedock	Annonay	Ph. Le Conte	Nantes
F. Berthier	Nantes	P. Lebrin	Bry-sur-Marne
F. Carpentier	Grenoble	Ph. Lestavel	Hénin-Beaumont

11ème Conférence de Consensus

“Maltraitance : Dépistage. Conduite à tenir aux Urgences”

(en dehors des maltraitances sexuelles)

AVEC L’AIMABLE PARTICIPATION DE

La Société Française de Gériatrie et Gérontologie

La Société Française de Pédiatrie

La Fédération Française de Psychiatrie

SAMU DE FRANCE

SAMU 95

La Société Française de Médecine Légale

AFERUP
Association Francophone pour l’Etude et la Recherche sur les Urgences Psychiatriques